XXXXXX XXXXXX



CE JOURNAL EST LE VÔTRE

Ecrivez-lui! **Ecrivez pour lui**

45 avenue Lulli, 92330 Sceaux Tél.: 01 46 61 15 86

N° 13 - Juin 2014

LE JOURNAL DE L'ASSOCIATION DES RIVERAINS DU PARC DE SCEAUX (ARPS)

Edito

DES LOIS RÉCENTES **VIENNENT D'APPORTER DES CHANGEMENTS IMPORTANTS** DANS LE DOMAINE **DE L'URBANISME**

Une loi promulguée en novembre 2013 organise la future métropole du Grand Paris qui devrait être opérationnelle en 2016. Cette loi prévoit notamment que la responsabilité de l'élaboration du Plu sera transférée à cette date des communes à la métropole.

En mars 2014 la loi Alur surtout connue dans le domaine du logement et des relations entre propriétaires et locataires, a également apporté des changements en matière d'urbanisme qui nous concernent directement :

- Elle a modifié la liste des "règles d'urbanisme" c'est-à-dire des types de règles qu'un maire à le droit de mettre dans le règlement de son Plu ; le Cos notamment n'en fait plus partie.
- Elle a modifié les règles concernant la validité des cahiers de charges des lotissements:
- Parmi les clauses de ces cahiers des charges, celles qui correspondent à des "règles d'urbanisme" ne s'appliquent désormais plus. Seules les règles de ce type qui figurent directement dans les Plu s'appliquent. C'est déjà le cas de la plupart des règles d'urbanisme de notre cahier des charges, mais il faut bien sûr s'en préoccuper.
- Les autres règles, et notamment en ce qui nous concerne l'obligation d'une seule maison individuelle par lot, continuent de s'appliquer comme avant, en tant que clause contractuelle entre riverains.

Bien sûr nous y travaillons, pour que les règles de notre lotissement continuent à s'appliquer et permettent de maintenir la qualité de notre environnement. Nous avons déjà échangé avec nos deux communes sur ce sujet, et en particulier sur les règles qui devraient à l'avenir figurer dans les règlements des PLU. Nous vous en reparlerons plus en détail prochainement.

> Roland Grima Président de l'Arps

À L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE NOVEMBRE 2013: NOTRE LOTISSEMENT, ET SON VOISIN LE DOMAINE DE SCEAUX

La salle du premier étage de l'ancienne mairie de Sceaux suffisait juste pour accueillir le 23 novembre dernier l'assemblée générale annuelle de l'Arps. De nombreux riverains étaient venus s'informer de la vie du lotissement, écouter le directeur du domaine du parc de Sceaux nous parler de ses projets, et bien sûr profiter de l'occasion pour échanger avec les autres riverains.



Les principales actions et évènements de l'année 2013 ont été rappelés à l'occasion du rapport moral.

Les préoccupations des riverains concernant la sécurité nous ont conduits à une série d'actions en 2013 : enquête en début d'année, dépouillement et distribution des résultats, réunions avec les maires et les commissaires de police. Les riverains en ont largement été informés, notamment par le numéro précédent de notre journal. Ces informations sont également disponibles sur le site internet de l'association. Nous suivrons bien sûr en 2014 la mise en place des actions



Dominique Brême, directeur du Domaine de Sceaux

annoncées par les mairies.

Un autre évènement a marqué l'année 2013, c'est le nombre de projets de nouvelles maisons individuelles. Alors qu'une maison neuve dans notre lotissement est habituellement un évènement rare, nous avons vu cinq

projets, tous conformes aux règles en vigueur, ce qui change des préoccupations affichées les années antérieures concernant les litiges sur d'heureusement rares constructions collectives!

Après le vote de ce rapport moral, du rapport financier et des élections des membres du conseil d'administration, un débat avec la salle a permis de recueillir des suggestions d'actions pour l'année 2014. Ont ainsi été évoqués, les échanges de conseils sur le choix des entreprises pour des travaux dans sa maison, les problèmes de circulation, le câblage en fibre optique du lotissement.

L'intervention de M Dominique Brême directeur du domaine de Sceaux -parc, jardins et musée de l'Île-de-France- pour la deuxième partie de notre assemblée générale a captivé tous les participants. Ce domaine par sa proximité est un des attraits de notre lotissement, mais fait aussi partie de son histoire puisque nous avons une origine commune. En effet en achetant le domaine en 1923, le département a à la fois décidé de faire de sa partie principale le parc public que nous connaissons aujourd'hui, et de lotir la périphérie.

Le parc de Sceaux a connu un succès spectaculaire en 2013 : 3,5 millions de visiteurs contre une moyenne de 2 millions précédemment. L'année Le Nôtre et la réalisation des

broderies y ont certainement contribué. M Brême nous a présenté le projet en cours de réalisation du nouveau restaurant qui sera ouvert midi et soir toute l'année, avec un menu plus simple à midi que le soir. Les travaux sont effectués sous le contrôle des Monuments historiques. Le prestataire du restaurant est composé de 2 jeunes entrepreneurs choisis du fait de leur relation avec le château et le musée. Le restaurant aura aussi deux salles indépendantes.

M Brême a également annoncé et présenté l'exposition « de Rubens à Delacroix » actuellement en cours. Le petit château qui accueille une partie de cette exposition est maintenant aménagé pour accueillir facilement des expositions successives sans frais importants.

En conclusion de son intervention M Brême a répondu aux nombreuses questions des participants sur tous les aspects de la vie du domaine.

L'assemblée générale s'est prolongée comme les années précédentes autour du buffet. Il a bénéficié des efforts et des talents culinaires de plusieurs membres de l'association. Nous avons eu là une ambiance propice à la poursuite de discussions sur tous sujets entre riverains. Notre conférencier a également été très entouré.





Un agréable buffet : une bonne occasion pour de nombreux échanges.



En avril dernier, en soirée, un de nos riverains rentrait chez lui en voiture. Alors qu'il avait déjà refermé derrière lui la grille de son jardin et qu'il venait d'entrer avec sa voiture dans son garage dont la porte était encore ouverte, deux individus encagoulés se sont précipités sur lui et l'ont contraint sous la menace à les accompagner sans bruits dans sa maison. Là, toujours sous la menace, ils l'ont séquestré, ainsi que sa femme qui était déjà présente, pendant près d'une heure le temps de fouiller toute la maison.

LE DOMAINE DE SCEAUX ÉCHAPPE À LA DISPARITION EN 1923 : LE RÔLE DES MAIRES D'ANTONY ET DE SCEAUX

Lors des journées européennes du Patrimoine, fut inauguré le 14 septembre 2013, par le président du conseil général, dans le parc de Sceaux, le buste de Jean-Baptiste Bergeret de Frouville, maire de Sceaux de 1919 à 1925.

Pourquoi un tel hommage à ce maire, de nos jours quelque peu oublié? Un rappel historique nous en donne les raisons.

fut préservé. Cet achat comportait le Château,

l'Orangerie, le Pavillon de l'Aurore, le pavillon de

Hanovre, le Petit Château, le Parc de la Ménagerie

et tous les hectares qui en faisaient partie.

Les Riverains savent, de longue date, qu'ils ont le privilège d'habiter un lotissement créé dans le domaine de Jean Baptiste Colbert, le grand ministre de Louis XIV. À son décès, son fils, le marquis de Seignelay hérita de ses biens puis céda le château de Sceaux à Louis XIV pour l'un de ses fils le duc du Maine. Le domaine passa ensuite au duc de Penthièvre. À la Révolution de 1789 l'ensemble fut acquis par Hippolyte Lecomte dont la fille épousa le fils du maréchal Mortier qui deviendra duc de Trévise à la mort de son père. Au milieu du XIXème siècle, à la place du Château de Colbert,

Mais certaines parties boisées ayant été louées antérieurement à un chasseur Monsieur de Brabander, ce n'est qu'après des années de procédure que le Département de la Seine prit possession du Domaine le 11 novembre 1928. Dès lors, on décida d'ouvrir le Parc au public et de transformer le Château en musée.

> Tous ces projets nécessitaient d'importantes réparations aux bâtiments et la reconstitution des jardins créés par Le Nôtre au XVIIe siècle pour Colbert. Le Conseil Général de la Seine décida alors de se séparer des pourtours du Domaine et de créer un "lotissement" dessinant les avenues et délimitant les parcelles. Un Cahier des charges fut établi par les services du département et approuvé par le conseil général le 29 décembre 1928, document qui fit l'objet d'un acte notarié le 19 mars 1930 et publié aux Hypothèques le 19 juillet 1930.

> Dès lors, les parcelles furent mises en vente. Et fut créée l'association des Riverains du Parc de Sceaux (ARPS) le 4 septembre 1930.

> Mais tout ceci n'aurait pas été possible sans l'intervention efficace et désintéressée de Jean Baptiste Bergeret de Frouville et d'Auguste Mounié. Dès l'origine, ils eurent le courage de s'opposer aux projets des "lotisseurs" et de sauver le Domaine de Sceaux.

> Quels étaient ces deux hommes auxquels nous devons tant?

> Jean-Baptiste Bergeret de Frouville était né à Lyon le 19 juillet 1861, d'une fratrie de 15 enfants. Dès son adolescence, il se forma au tissage des

soieries, puis s'engagea ensuite dans l'armée faisant une carrière exemplaire. Le décès de son beaupère en 1900 le fit quitter l'armée pour diriger une importante papeterie de Fribourg. Mobilisé le 2 août 1914, le capitaine de Frouville servit fidèle-

devint maire en 1919. Il fut un élu remarquable,

montrant les qualités de sérieux et de rigueur acquises dans l'armée et plus tard dans l'industrie où il fut un brillant conseiller du Commerce extérieur, honoré de la Légion d'honneur en 1908. Il fut pour Sceaux celui qui porta une attention particulière aux problèmes d'urbanisme en étant soucieux des deniers de ses concitoyens.

Dans une brochure qui lui est consacré, on peut lire : « Le trait caractéristique de sa vie, fut le désir constant de s'acquitter avec honneur de tout travail et d'être supérieur aux espoirs fondés sur lui ».

Auguste Mounié était né le 4janvier 1873 dans

l'Ariège. Brillant élève, il prépara sa pharmacie à Paris et s'installa à Antony tandis qu'il avait en charge l'infirmerie centrale des prisons de la Seine. Très tôt, Auguste Mounié s'engagea en politique et devint Maire en 1912

une petite ville de

sans cesse réélu jusqu'à son décès en 1940 d'une crise cardiaque, dans son bureau en Mairie.

Conseiller Général, il fut élu sénateur en 1927. siégeant dans de nombreuses commissions notamment sur les questions sociales, d'hygiène, de salubrité publique. Auguste Mounié créa une quarantaine d'associations pour venir en aide aux défavorisés. Il était surnommé le « Père des Mal

Dans les archives du conseil général de la Seine, qui se trouvent à l'Hôtel de Ville de Paris, on peut lire, dans les discussions concernant notre lotissement qu'un des vœux émis par Auguste Mounié était que le Département puisse réserver à bas prix, quelques parcelles aux grands blessés de la guerre de 14-18 ceux que l'on appelait « les gueules cassées». Sa bonté envers son prochain était telle qu'un mois après son décès, le conseil municipal d'Antony attribua son nom à la principale rue commerçante d'Antony.

Les Riverains doivent une infinie reconnaissance à deux hommes exceptionnels qui ont permis de préserver les abords du Domaine de Sceaux, nous donnant bien des années après, la possibilité de bénéficier toujours d'un environnement remarquable, dans le respect historique des lieux.

Paulette Ratier



CAHIER DES CHARGES ET POTAGER

Dans le Cahier des charges qui régit notre lotissement, on peut lire à l'article 13 :

Entretien des jardins

« Les lots devront être tenus en bon état de propreté par leurs acquéreurs. Les jardins devront être convenablement entretenus. Cette obligation incombe même aux acquéreurs qui ne construiraient pas leur habitation immédiatement après l'achat du terrain La partie "non aedificandi" de cinq mètres devra obligatoirement être aménagée en jardin d'agrément et aucune partie du terrain visible de la rue ne devra être cultivée en potager. »

À l'angle de l'allée d'Honneur et de l'avenue Fontenelle se trouve un magnifique terrain qui fut longtemps un potager contrevenant à l'article 13.

Mais l'Association des Riverains n'a jamais été tentée de faire appliquer cet article car ce potager défendu, était un plaisir visuel. Pendant des années, il fut biné, sarclé, ensemencé avec le plus grand soin. Carottes, pommes de terre, petits pois, salades diverses y poussaient, entremêlés de fleurs vivaces, dans des carrés parfaitement entretenus par des jardiniers.

Les propriétaires d'origine tenaient visiblement à ce potager.

Cependant à la 3ème génération, l'indivision cessa et l'un des héritiers fait actuellement construire une villa -construction qui respecte bien entendu les clauses de notre cahier des charges- pour y habiter avec sa

Nous ne verrons plus les légumes de ce potager insolite.

Pour en conserver le souvenir, nous pourrons toujours admirer la "soupière en forme de chou" -faïence de petit feu du XVIIIème siècle - manufacture de Sceaux- exposée dans l'une des salles du Château.

> Francis Herbain Agronome



L'entrée du domaine le long de la N20 en 1924. Photo d'Atget des collections du musée de l'Île-de-France, Extrait d'un livre vendu à la boutique du

le duc et la duchesse de Trévise firent construire le château que l'on connaît aujourd'hui.

Mais la guerre de 1870 et l'occupation par les prussiens endommagèrent le Domaine qui resta à l'abandon. Puis ce fut la guerre de 1914-1918 et dans les années qui suivirent, l'une des descendantes du duc de Trévise, la princesse de Cystria, qui en avait hérité, décida de se séparer du Château et des 227 hectares qui l'entouraient. Ce magnifique domaine, aux portes de Paris, attira la convoitise des financiers «lotisseurs ». Le Domaine allait être dépecé....

C'est alors qu'Auguste Mounié, maire d'Antony, et Jean Baptiste Bergeret de Frouville, maire se Sceaux, se concertèrent et s'unirent pour sauver le Domaine en le faisant acheter par le Conseil Général de la Seine, le 11 août 1923 pour la somme de 13 millions de francs de l'époque, le domaine

AIRFRANCE /



ment la Nation. Devenu commandant, il quitta définitivement l'armée et s'installa à Sceaux dont il

Titre: Son altesse A380. Référence: France is in the air-A380.jpg. Taille (px): 3626x2598. Résolution (dpi): 300. Photographe: BETC. Date de la prise de vue: 26 mars 2014. Droits d'utilisation: Tous droits à des fins d'information, excluant tout usage à des fins commerciales

DISPARITION

Dans sa cent troisième année, Madame Simone Rigollet nous a quittés le 11 mars 2014. Elle était la doyenne du Parc de Sceaux où elle résidait depuis longtemps dans l'une des premières maisons du lotissement, que ses beaux parents avaient fait construire en 1932.

Mademoiselle Simone Lagarde avait choisi, très jeune, l'enseignement, comme ses parents et grands-parents. En épousant Charles Rigollet, comme elle professeur, elle rejoignit une famille également d'enseignants. Transmettre leurs connaissances scientifiques fut leur vocation. Tous deux agrégés en physique-chimie, ils furent d'abord professeurs en province avant d'être nommés à Paris, Charles au lycée Louis le Grand, Simone à Lakanal puis à Marie Curie où elle resta de 1948 à 1971.

Dans le n° 6 du «Riverain du Parc de Sceaux » (avril 2008), Mme Rigollet nous avait fait part de ses souvenirs de professeur. Dans la conclusion de son long article, elle écrivait : « *J'ai aimé mon*

lycée. Je garde la nostalgie de ces années fructueuses, j'en suis certaine, pour mes élèves et heureuses pour moi en tant que professeur ».

Madame Rigollet fut un professeur exemplaire, communiquant à ses élèves, dont je fus, la recherche constante de la pensée rigoureuse. Jusqu'au dernier jour, sa vivacité intellectuelle fut extraordinaire, commentant les événements politiques de la presse quotidienne tout en poursuivant la lecture d'ouvrages historiques ou philosophiques.

L'association des Riverains à laquelle elle était profondément attachée, exprime à sa famille, ses condoléances très émues.

Le Riverain du Parc de Sceaux, édité par l'Association des Riverains du Parc de Sceaux (Arps), 45, avenue Lulli, à Sceaux (Hauts-de-Seine). Ont participé à ce numéro : R. Grima, P. Ratier. A. Boutigny, J. Vidal, T. Ducret, J. Wolf, R. Couaillac. Imprimé par Passion Graphique, Paris. Directeur de la publication : Roland Grima Maquette : Jean-Baptiste Brunel.